

Conseil Municipal du vendredi 28 Aout 2020
Convocation : 22 Aout 2020
Affichage du compte-rendu : 11 septembre 2020

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 28 Août 2020 à 19h30 heures en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sandra Hählen, Maire

Présents : Mme Hählen Sandra, M Monnier Georges, Mme West Lamy Audrey, M Chalumeaux Yves, Mmes Miller Claudine, Geneletti Jocelyne, Debrand Sandrine, Mrs Tonnaire Guy, Bert Jérôme, Rochet Michel, Ferniot Daniel.

Absent excusé : Martenot Ernest qui donne procuration à M Jérôme Bert.

Retardataire : Mme Falcinella-Gillard Virginie qui donne procuration à M Georges Monnier jusqu'à son arrivée.

Secrétaire de séance : Mme Audrey West-Lamy

Le précédent compte-rendu de conseil précédent n'appelle aucune remarque.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

DELIBERATIONS : Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1-DPU :

Après exposé, le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente d'une maison parcelle cadastrée AC 168 ainsi que sur la vente d'une maison parcelles cadastrées AC 57.

2-Désignation des délégués du CCAS : Suite au renvoi de la délibération par la préfecture, Mme le Maire propose comme demandé un vote à bulletin secret des membres du CCAS :

Virginie Falcinella-Gillard
Claudine Miller
Sandrine Debrand
Emilie Daclin
Audrey West-Lamy
Ernest Martenot
Jocelyne Geneletti

15 bulletins, vote unanime.

3-Délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal :

Suite au renvoi de la délibération par la préfecture, quelques modifications sont apportées aux délégations 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.

4-Droit de place d'un Food Truck:

Un commerçant ambulant est intéressé pour s'installer sur le champ de foire, le jeudi midi, pour un menu unique.

L'accord est donné et le droit de place s'élèvera à 1€ du mètre linéaire.

Arrivée de Virginie Falcinella-Gillard à 20h11

5- Création d'un deuxième poste de secrétaire de Mairie :

Au vu de la charge de travail inhérente au poste de secrétaire de mairie et après exposé de la situation actuelle difficile, Mme Le Maire propose l'ouverture d'un deuxième poste d'adjoint administratif dans les meilleurs délais. Le débat s'engage sur la nécessité d'une telle création et du cout engendré.

Par 12 pour et 3 contre, décision est prise de créer un deuxième poste d'adjoint administratif. La CCVA est chargée du recrutement.

6- Vente des terrains des « Varraches » :

Afin de réaliser les ventes de terrain sur le lotissement des Varraches, le conseil municipal autorise le maire à signer les actes notariaux.

7 – Audit financier :

La nouvelle équipe a jugé opportun de faire réaliser un audit financier des finances de la commune.

Il a été mis en concurrence 2 cabinets d'expertise. Le choix se dirige vers l'entreprise Agora qui propose un audit, des formations et un suivi. Pour un montant de 4335€.

La décision est acceptée par 13 pour et 2 contre.

8 – Mise à jour Commission de contrôle :

La préfecture nous demande de nommer les membres pour la commission de contrôle élections.

Titulaires : Claudine Miller, Anne Le Guiriec Roy, Yves Chalumeau, Jocelyne Geneletti, Daniel Ferniot.

Suppliants: Sandrine Debrand, Ernest Martenot, Jérôme Bert, Michel Rochet.

14 bulletins pour, 1 bulletin nul.

9 – Affouage 2019 :

Le prix du stère reste inchangé depuis 2013, Mme la Maire propose de ne pas changer ce prix qui est de 6€.

Le conseil approuve cette décision.

10-Divers

-Mme la Maire informe qu'au prochain conseil municipal, il y aura une modification de règlement intérieur pour inclure la parole de l'opposition.

-Proposition de bureau de l'OMS :

Président : Jérôme Bert

Secrétaire : Yves Chalumeau

-Reprise des travaux à la salle des fêtes.

-Retard pour les travaux de la vélo route, ils commenceraient mi-septembre au plus tôt.

-Reprise du cinéma.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Prochain conseil : vendredi 25 Septembre 2020 à 20h.

Le secrétaire,

Le Maire,

Audrey West Lamy

Sandra Hählen